

RASED : Les dernières nouvelles

Suite aux discussions engagées lors des chantiers métier nous sommes toujours en attente des conclusions définitives de la part du ministère.

Le collectif national RASED s'était adressé le 30 septembre 2013 à Vincent PEILLON.

Celui-ci a répondu dans un courrier en date du 29 janvier 2014. Si les intentions affichées dans ce courrier sont suivies d'effet, elles pourraient constituer une petite lueur d'espoir pour les enseignants spécialisés, les collègues en attente de prise en charge qui ne peuvent se mettre en place, les élèves en difficulté et leurs familles.

Vous trouverez ci-dessous des extraits de ce courrier ainsi que les points d'appui qu'ils constituent pour notre organisation syndicale dans nos interventions lors des opérations de carte scolaire pour la prochaine rentrée.

Extraits du courrier	Points d'appuis pour les discussions carte scolaires
<i>J'ai voulu que la professionnalisation des personnels exerçant dans les réseaux d'aide soit renforcée dans le cadre de missions pérennisées. Celles-ci sont clairement définies : les enseignants spécialisés et les psychologues scolaires travaillent collectivement avec les équipes pédagogiques pour prévenir et remédier aux difficultés scolaires persistantes qui se manifestent dans l'école et qui résistent aux aides apportées par les enseignants des classes.</i>	Ces missions redéfinies dans les fiches métiers ne remettent pas en cause la circulaire de 2009 toujours en vigueur. Il n'y a donc pas de confusion possible entre les maîtres E et G.
<i>Ce travail, complémentaire de celui des enseignants des classes, permettra de mieux prendre en charge les difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires des élèves, ainsi que d'assurer un suivi psychologique des enfants qui en ont le plus besoin.</i>	Pas de confusion possible non plus avec les missions des maîtres supplémentaires dans le cadre du dispositif « plus de maîtres que de classes », comme rappelé par ailleurs dans le document ministériel « guide à l'usage des maîtres supplémentaires »
<i>Enfin, j'ai demandé aux recteurs d'académie d'élaborer une cartographie des besoins (notamment dans l'éducation prioritaire), de relancer la formation pour répondre aux vacances de postes et aux postes créés, et de poursuivre le mouvement amorcé dès les mesures d'urgence de l'été 2012 de création de postes supplémentaires.</i>	Cela permet de demander : <ul style="list-style-type: none">- un groupe de travail préparatoire pour effectuer un état des lieux- des départs en formation- des créations de postes

